

COMMUNE DE CHAGEY

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre et le treize septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de Chagey, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur JOUFFRAY Nicolas, Maire.

Nom	Prénom	Qualité	Présent	Absent	Pouvoir à
JOUFFRAY	Nicolas	Président de la séance	X		
BELTRAN	Christelle	1 ^{er} Adjointe	X		
BOUTEILLER	Alain	2 ^{ème} Adjoint		X	GIRODS Gaëlle
RUEDY	Philippe	3 ^{ème} Adjoint	X		
BUSATTO	Gabrielle	Conseillère municipale	X		
CORBANESE	Bruno	Conseiller municipal	X		
DOENLEN	Cécile	Conseillère municipale		X	BELTRAN Christelle
DESFOSSÉZ	Hervé	Conseiller municipal	X		
EVEN	Jean-Paul	Conseillère municipale	X		
GIRODS	Gaëlle	Conseillère municipale	X		
LAINÉ	Janet	Conseillère municipale	X		
LODS	Elodie	Conseillère municipale		X	MICHOUX Odile
MICHOUX	Odile	Conseillère municipale	X		
SONNET	Christophe	Conseillère municipale		X	CORBANESE Bruno
BELTRAN	Christelle	Secrétaire de séance			

Quorum :

Nombre de conseillers municipaux convoqués : 14

Nombre de conseillers pour quorum : 8

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 14

Le quorum est donc atteint.

Ordre du jour de la séance :

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 26 juin 2024
2. DCM précision sur les conditions de la location de la salle des fêtes par les associations.
3. Révision des cycles de travail.
4. Question diverses :
 - Premier retour du bilan énergétique des bâtiments.
 - Informations RH
 - Informations sur les commissions et les groupes de travail

Les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil précédent

Les membres du Conseil Municipal, adoptent, à l'unanimité le Procès-Verbal du 26 juin 2024.

Mode de scrutin ordinaire :

- Pour : 14
- Contre : 0
- Abstention : 0

5. **Délibération 2024-18** précision sur les conditions de la location de la salle des fêtes par les associations.

OBJET : Révision des tarifs de location de la salle des fêtes Georges BRASSENS et des commerces ambulants

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs de location de la salle des fêtes.

Type de contrat	Durée	Lieu	Prix		Option cuisine	TOTAL
			Résidents du village	Résidents hors du village		
A	½ journée (env. 4h)	Petite Salle	30 €	50 €	X	
B	½ journée (env. 4h)	Grande Salle (+PS)	50 €	100 €	X	
C	Journée (env. 8h)	Petite Salle	50 €	100 €	+50 €	
D	Journée (env. 8h)	Grande Salle (+PS)	100 €	200 €	+50 €	
E	Week-end (2 jours)	Grande Salle (+PS)	200 €	350 €	inclus	
F	Week-end (3 jours)	Grande Salle (+PS)	300 €	450 €	inclus	

Consommation électrique : 0.20€/ kWh

Proposition pour les commerces ambulants (type Food truck...) :

Location : 2.5€/jours d'installation pour un véhicule (camion, voiture plus remorque...)

Consommation : 0.20€/ kWh

Proposition pour le « petit marché » :

Tarif pour les exposants sans électricité : 10€/an

Tarif pour les commerçants avec électricité : 20€/an

Le règlement pour les commerces ambulants et les exposants sera annuel ou trimestriel

La location pour toutes les associations de Chagey et la coopérative scolaire est de 50 euros excepté le Comité des Fêtes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à **13 voix / 14**, d'instaurer cette nouvelle tarification.

Mode de scrutin ordinaire :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1 Bruno CORBANESE

2. Révision des cycles de travail.

- Cycle de travail : *hebdomadaire*
 - Agent concerné : **agent technique polyvalent**
 - Durée de travail : *35 heures par semaine*
 - *Durée quotidienne* : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h

- Cycle de travail : *annuel*
 - Agent concerné : **agent exerçant les fonctions d'ATSEM**
 - Durée de travail : 22 heures par semaine annualisé
 - **Période scolaire** 28 heures hebdomadaire pendant 36 semaines par an, soit 1008 heures par an
 - Lundi : de 7h45 à 11h15 et de 13h00 à 16h30
 - Mardi : de 7h45 à 11h15 et de 13h00 à 16h30
 - Jeudi : de 7h45 à 11h15 et de 13h00 à 16h30
 - Vendredi : de 7h45 à 11h15 et de 13h00 à 17h00
 - **Vacances d'été** : 2 heures pour la rentrée scolaire

- Cycle de travail : *hebdomadaire*
 - Agent concerné : **secrétaire de Mairie**
 - Durée hebdomadaire : *35 heures par semaine*
 - Durée quotidienne :
 - Lundi : de 8h40 à 12h40 et de 13h10 à 17h40
 - Mardi : de 8h40 à 12h40 et de 13h10 à 16h40
 - Mercredi : de 8h à 12h00
 - Jeudi : de 8h40 à 12h40 et de 13h10 à 16h40
 - Vendredi : de 8h40 à 12h40 et de 13h10 à 16h40

 - Cycle de travail : *annuel*
 - Agent concerné : **agent d'entretien**
 - Durée de travail : *15 heures par semaine annualisé*
 - **Période scolaire** : *15 heures hebdomadaire pendant 36 semaines par an soit 540h*
 - Lundi : de 18h à 20h30
 - Mardi : de 18h à 20h30
 - Mercredi : de 18h à 21h30
 - Jeudi : de 18h à 22h
 - Vendredi : de 18h à 20h30

- **Petites vacances scolaires** : pendant 6 semaines car 2 semaines de vacances, soit 62 heures par an

Mairie et Salle des fêtes :

Lundi : /
Mardi : 1 h 30
Mercredi : 2h
Jeudi : 1h30
Vendredi : /

5 heures par semaines pendant chaque petite vacances soit
6 fois 5 heures = 30 heures par an

Ecole : 4h à la maternelle
4h à l'école primaire

8 heures par petites vacances soit 4 fois 8 heures = 32 heures
par an

- Vacances d'été** : pendant 5 semaines car 3 semaines de vacances, soit 81 heures par an

Mairie et salle des fêtes

Mardi : 1h30
Mercredi : 2h00
Jeudi : 1h30

5 heures pour chaque semaine de vacances d'été soit 5 fois 5 heures =
25 heures par an

Ecole

7 fois 4h maternelle
7 fois 4h primaire

soit 7 fois 8 heures = 56 heures par an
réparties de la façon suivante :

4 fois 8 heures la première de semaine de vacances
3 fois 8 heures l'avant dernière semaine de vacances

Reste 5,7 heures par an à répartir sur l'année suivant les besoins

Pas de commentaires par rapport à ces propositions.

- **Premier retour du bilan énergétique des bâtiments**

SYNTHESE AUDITE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DE LA COMMUNE

	Scénario 3	Scénario 4
Mairie (Mairie, école primaire et logement)	387 018€ 292 148€	421 903€ 306 554€
SDF	296 064€ 231 653€	321 253€ 223 045€
Maternelle	172 938€ 133 568€	198 128€ 133 900€
TOTAL	700 380€ 657 369€	941 284€ 663 499€



Estimation de l'investissement total (travaux +MOE)



Estimation de l'investissement total en tenant compte des aides mobilisables

(MOE = Maitrise d'œuvre consultation Entreprise)

Les scénarios 3 et 4 ont été retenus pour pouvoir bénéficier des aides mobilisables.

Spécificité du scénario 3 : système de chaufferie granulés.

Spécificité du scénario 4 : système de chaufferie par géothermie.

Le bureau d'étude continue son étude en considérant ces 2 scénarios.

- **Informations RH**

- **Information générale :**

Mr Christophe Sonnet nous informe, que du à un changement d'affectation et de nouvelles responsabilités, il souhaite démissionner de ses fonctions de conseiller municipale, par manque de disponibilité.

- **Information sur les commissions et les groupes de travail**

Les travaux de la future épicerie participative, dans l'ancien vestiaire de foot, avancent bien. Lors de sa visite dans la commune le 4 septembre, le Sous-Préfet Pierrick Lozé a été séduit par ce projet.

La séance est levée à 23h30

Dates provisoires des prochains Conseils :

Vendredi 18 octobre 2024

Le Maire
Nicolas JOUFFRAY

La secrétaire de séance
Christelle BELTRAN